

Service juridique, réglementation et patrimoine

☎ : 04.92.12.42.68 – Fax : 04.92.12.60.94

Mail : juridique@saintlaurentduvar.fr

Date : ____ / ____ / ____

FORMULAIRE INSTRUCTION DES DEMANDES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES CHANTIERS

La présente demande est à retourner au Service Juridique des instances communales, de la réglementation, du domaine public et du patrimoine minimum 20 jours avant la date souhaitée des travaux.

ATTENTION

Le présent formulaire ne constitue pas une autorisation d'occupation. Seul l'arrêté municipal donne droit à occuper le domaine public.

Il est rappelé que les autorisations sont délivrées à titre précaire et révocable.

Elles revêtent par ailleurs un caractère strictement personnel et ne peuvent donc faire l'objet d'aucune cession ou sous-location au bénéfice d'un tiers.

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment les articles L.2122-1 et L.2125-1 « *Toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance* ».

Le Pétitionnaire s'engage à se conformer à tous les règlements et textes en vigueur (demande d'autorisation du droit des sols au service urbanisme).

La demande ne vaut pas autorisation, toute occupation du domaine public avant la date de délivrance de l'arrêté de voirie engage la seule responsabilité du demandeur.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Demandeur agissant en tant que : ☐ Maître d'ouvrage ☐ Maître d'œuvre ☐ Entreprise

*** Nom de la Société :** _____

*** SIRET :** _____

*** Adresse :** _____

*** ☎ :** _____ **Courriel :** _____

CHANTIER

Adresse du chantier :

Référence cadastrale :

Type du chantier :

Autorisation d'urbanisme (n° permis de construire ou déclaration préalable) :

* Date de début prévisionnelle de l'autorisation d'occupation :

____/____/____

* Date prévisible de fin de l'autorisation :

____/____/____

NATURE DE L'OCCUPATION

Sur chaussée : ☐

Sur trottoir ☐

* Mesures de l'occupation sur le domaine public :

Longueur sur voirie : _____

Largeur : _____

* Superficie totale de l'occupation (en m²): _____

* Surface de la palissade (en m²) :

- Largeur : _____

- Hauteur : _____

- Total : _____ en m²

☐ Echafaudage ou Pont Volant : _____ ml

☐ Dépôt de matériaux et gravats de construction : surface _____ m²

☐ Dépôt de benne, conteneur : nombre _____ volume _____ m³

☐ Appareil de levage léger installés sur le domaine public : surface _____ m²

☐ Grue de chantier, grue sapine (...) installées sur le domaine public : surface _____ m²

☐ Opération de montage ou démontage d'une grue de chantier, sapine (..)

☐ Occupation du sol en cas de chantier, fermé par une palissade : surface _____ m²

☐ Stationnement de véhicule(s) nécessaire(s) au chantier sur emplacement : surface _____ m²

☐ Stationnement de véhicule(s) nécessaire(s) au chantier sur chaussée ou trottoir : surface _____ m²

☐ Modification d'usage du domaine public dans le cadre d'un chantier (déviation passage piéton...) : surface _____ m²

☐ Baraques de chantier et bureaux de ventes installés sur le domaine public : nombre d'unité : ____

☐ Autres (à préciser) :

* champs à remplir obligatoirement.

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA DEMANDE

Un plan côté

Un plan de coupe côté

Copie de la déclaration préalable

Extrait KBis de moins de 3 mois

SIGNATURE ET CACHET DU DEMANDEUR

<u>Cadre réservé à l'administration</u>
--

CALCUL DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION

Montant total de la redevance estimé sur la base de la déclaration :

Attention :

Le présent montant est donné par l'administration à simple titre de renseignement. Il est susceptible d'évoluer notamment en cas de modification du barème annuel des redevances d'occupation du domaine public ou de modification des emprises d'occupation. Le montant total de la redevance pourra faire l'objet d'un échéancier de paiement qui sera transmis au demandeur.

BON POUR ACCORD DE L'ENTREPRISE LE :

SIGNATURE ET CACHET DU DEMANDEUR

Toute modification de la période d'occupation du domaine public est à signaler dans les meilleurs délais au service juridique, réglementation et patrimoine.

REDEVANCES POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - TRAVAUX / CHANTIERS

(Extrait de la délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2025)

TARIFS

Travaux temporaires - chantier		
Echafaudage ou Pont volant	1,50 € / jour / ml	
Palissade provisoire	0,75 € / jour / m ² (surface de la palissade)	
Travaux temporaires – dépôt de matériel et matériaux		
Matériaux et gravats de construction	1,00 € / jour / m ²	
Benne, conteneur	VOLUME	Redevance par jour par unité
	De 0,1 m ³ à 4,99 m ³	17,00 €
	De 5 m ³ à 9,99 m ³	28,00 €
	De 10 m ³ à 19,99 m ³	39,00 €
	De 20 m ³ à 29,99 m ³	50,00 €
	De 30 m ³ à 39,99 m ³	65,00 €
	>40 m ³	84,00 €
Appareil de levage léger	4 € / jour / m ²	
Grue de chantier, grue sapines (...) installées sur le domaine public	12 € / jour/ m ²	
Opération de montage ou démontage de grue de chantier, sapine (...)	1 200 € / jour	
Occupation du sol en cas de chantier fermé par une palissade		
Occupation du sol	1 € / jour / m ²	
Occupation ou modification d'usage du domaine public dans le cadre d'un chantier		
Modification d'usage du domaine public dans le cadre d'un chantier (déviation passage piéton...)	1 € / jour / m ²	
Stationnement de véhicules nécessaires au chantier sur emplacement	1 € / jour / m ²	
Stationnement de véhicules nécessaires au chantier sur chaussée ou trottoir	3 € / jour/ m ²	
Baraques de chantier et bureau de ventes installés sur le domaine public		
Occupation du sol	25 € / jour / unité	
Forfait non remboursable en cas de départ anticipé avant le terme	ou 700 € / mois / unité ou 4 000 € pour 6 mois / unité	

Pour toutes les catégories ci-dessus :

Des frais de dossier de 15 € seront appliqués en cas de mise en demeure pour non-paiement de la redevance.

Les tarifs sont majorés de 50 % en cas d'installation sur le domaine public sans autorisation.

Par exception, pour la catégorie baraques de chantier et bureaux de vente installés sur le domaine public, des frais de dossier de 100 € sont appliqués à chaque demande de prolongation.